

À la recherche de solutions pour contrer la pauvreté infantile

Prof. Sylvia Garcia Delahaye & Caroline Dubath

Journée de Bienne du 21 mars 2024 :

« Considérer les enfants à l'aide sociale »

h e t s

Haute école de travail social
Genève

Hes·SO

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Fachhochschule Westschweiz

University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland

Plan

- Contexte de la recherche
- Méthodologie recherche: « Ma Voix en images » + Jeu
- Résultats de recherche: les dimensions de la pauvreté infantile à partir de la voix des enfants et des jeunes en Suisse
- Analyse des professionnel.les de l'aide sociale à partir des savoirs expérientiels des enfants et des jeunes concerné.es (Atelier – jeu: ARTIAS en juin 2023)
- Recommandations (Dossier du mois de l'ARTIAS – mars 2024)

Garcia Delahaye S. (2021-2024). « Participation des enfants et des jeunes à la construction de connaissances sur la pauvreté infantile en Suisse et à la définition de politiques publiques les concernant: à la recherche d'une méthodologie adaptée ». Recherche en cours financée par le Fonds national suisse.

CONTEXTE

Participation & Pauvreté infantile en Suisse

- **Mesure et conceptualisation de la pauvreté**
 - 1/3 des pauvres en Suisse sont des enfants
 - Les mesures existantes ne prennent pas en considération le savoir expérientiel des enfants et des jeunes (E&J)
 - Tabou – Jeune et pauvre : un tabou à briser ! (2007)
- **Méthode participative, « Ma Voix en images »**
 - *Participant.es* : co-chercheur.es, artistes, professionnel.les (de la santé, du social et de l'éducation), représentant.es politiques
 - *Terrain* : accueil bas-seuil & animation socioculturelle (accueil universel)
 - *Echantillon* : 150 mineur.es (1/3 à l'aide sociale + non recours), 40 parents

METHODOLOGIE

« Ma Voix en images » : Originalité

- **Participation**

- Sélection de l'échantillon par des indicateurs socio-spatiaux (quartiers défavorisés) & en lien avec des informateurs/trices clés

- **Reconnaissance des E&J**

- E&J en tant qu'agents actifs de leur propre vie

- **Justice épistémique**

- Contrer les relations asymétriques entre les E&J et les adultes en les encourageant à s'exprimer et à se positionner en tant qu'acteurs/trices de leur vie et agents de changement

- **Co-création**

- Inclusion des E&J à chaque étape du projet de recherche

« Ma Voix en images » : Étapes

Observations de terrain (1)



Ateliers de création photos (2)



Restitution 1 : Jeu E&J (3)



Restitution 2 : Jeu adultes (4)

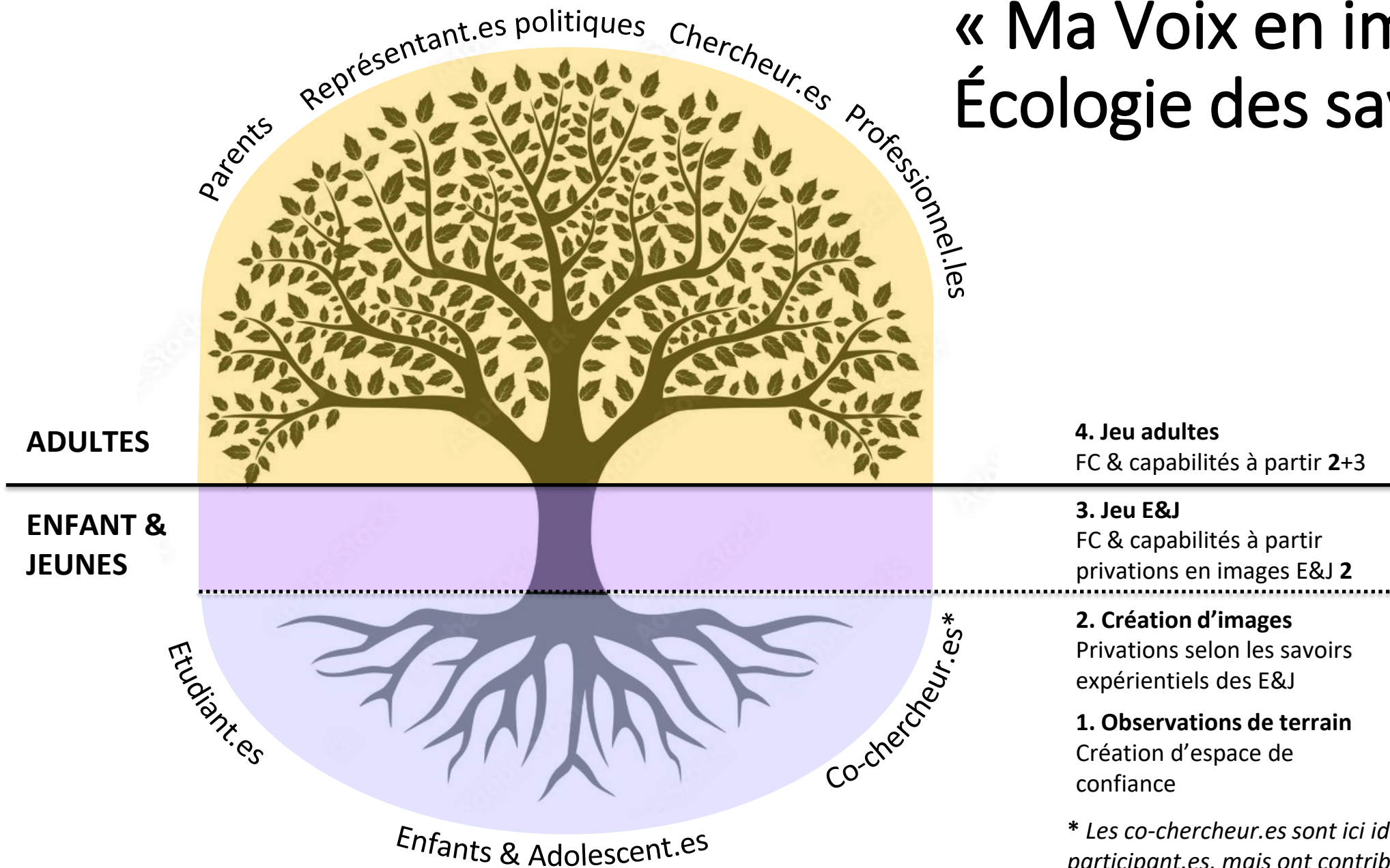
- Sélection des terrains pour la recherche
- Rencontre avec les publics
- Création d'un espace de confiance
- Création de lien avec les participant.es

- Définition de la pauvreté
- Identification des privations et entraves
- Pistes de solutions (Facteurs de conversion)
- Destinataires pour les images

- Vérification et interprétation des résultats
- Identification des capacités à renforcer
- Priorisation des capacités
- Identification et discussion des solutions
- Classement des solutions

- Réflexion sur les thématiques à partir de leurs connaissances
- Décentration et prise de connaissance des savoirs expérientiels des E&J:
- Identification des capacités à renforcer et des solutions

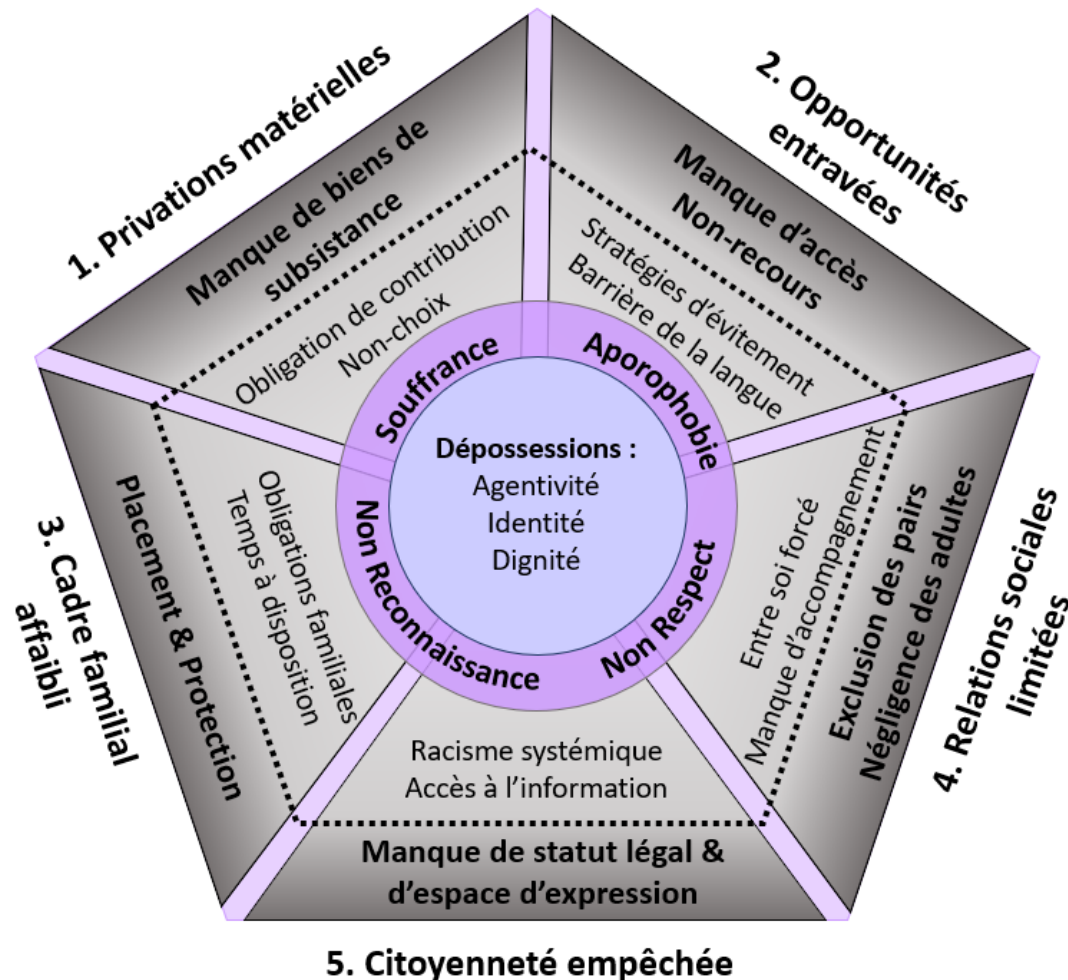
« Ma Voix en images » : Écologie des savoirs



* Les co-chercheur.es sont ici identifié.es en tant que participant.es, mais ont contribué à l'ensemble du processus de la méthodologie « Ma Voix en images ».

RESULTATS

La pauvreté infantile à partir de la voix des E&J



- 1. Privations matérielles** : aspects monétaires, alimentation, logement, vêtements, etc.
- 2. Opportunités entravées** : éducation, formation, loisir et jeu, etc.
- 3. Cadre familial** : mesures de placement, obligations familiales, liens fragilisés, etc.
- 4. Relations sociales** : violences, harcèlement, entre soi forcé, manque d'accompagnement, etc.
- 5. Citoyenneté empêchée** : racisme systémique, entrave à l'intégration, etc.

- Pauvreté «visible», documentée et mesurée
- Limite perméable entre pauvreté «visible» et «invisible»
- Pauvreté «invisible», vécu plus subtile identifié par le savoir expérientiel des E&J
- Cœur du vécu de la pauvreté, commun à toutes les dimensions

Ateliers de création artistique

- *C'est quoi la pauvreté des enfants en Suisse ?*



<https://mavoixenimages.ch/>



1. Privations matérielles : *La famille à l'envers*



Problème

« Les parents sont par terre parce qu'ils sont vraiment fatigués et stressés parce qu'ils ont trop travaillé. Les enfants aident les parents pour qu'ils se calment. »

-E&J 7-9 ans

Solution

« Regarde comment ils sont. Par terre. J'ai l'impression qu'ils sont pas bien dans leur tête à cause de leurs parents qui s'occupent pas bien d'eux. C'est les parents qui doivent s'occuper d'eux. »

-E&J

2. Opportunités entravées : *Le diplôme comme porte de sortie*

Problème

« On s'est habitués à un climat de précarité. On reste entre nous. On est comme une communauté isolée. Les jeunes des quartiers restent ensemble. Ils ne vont pas en ville. Comment sortir de sa zone et aller au-delà de la galère. »

- Ados 11-19 ans

Solution

« Ça va déjà trop loin, j'imagine vraiment des jeunes qui sont isolés, c'est pas dans leur prisme l'accès aux études. Il faut quelqu'un qui leur dit que ça existe, et qu'il est là et qu'ils ont cette chance et qu'elle est là pour eux. »

- Travailleur.se social.e



3. Cadre familial affaibli : *Noël sans papa*

Problème

« En fait c'est le réveillon de Noël, et y'a une maman avec deux enfants et ils ont pas à manger. Ils ont rien. Leur papa il est au travail et ils sont obligés de manger ce qu'il reste. »

-E&J 4-10 ans

Solution

« C'est très important que la famille puisse rester ensemble. »

-E&J



4. Relations sociales limitées : *Pas de goûter, pas de récré!*



Problème

« J'aimerais dire aux enfants qui n'ont pas de goûter pour les récréations: vous devez pas vous laisser abattre par les gens qui se moquent de vous, vous devez pas les écouter, ce qu'ils vous disent c'est juste pour vous voir pleurer mais vous devez être forts... »

-E&J 7-10 ans

Solution

« Pas l'aide sociale, mais la redistribution. Souvent les gens n'aiment pas bénéficier de l'aide sociale, c'est mieux la solidarité, entre les familles par exemple »

-Mère

5. Citoyenneté empêchée: *Une vie normale*

Problème

« *C'est le fameux poisson qui se mord la queue.* »

-Jeune parent

Solution

«*Ça me fait penser à la politique de logement, quand on essaie de sortir quelqu'un de la rue et qu'on lui demande de trouver un travail quand il a pas de logement, bah non, ça marche pas.* »

-Travailleuse sociale



UN JEU POUR L' ACTION

Restitution auprès des E&J : un espace de débat



Restitution auprès des E&J : un espace de débat

- **Création d'un jeu**

- développer des opportunités à travers les méthodologies de recherche participative
- trouver ensemble des solutions aux problèmes identifiés par les E&J & leurs parents

- **Reconnaissance et valorisation des savoirs expérientiels**

- au sein de la formation - intervention des parents avec les professionnel.les
- au sein des instances publiques & politiques – intervention des jeunes & étudiant.es

Restitution auprès des adultes



Restitution auprès des adultes

- **Niveau Communautaire - quartier**

- assemblées générales d'une maison de quartier à Genève → membres, professionnel.les & parents

- **Niveau Cantonal**

- Grand Conseil du Valais → 130 représentant.es politiques

- **Niveau Régional**

- séminaire de printemps de l'ARTIAS « Les enfants à l'aide sociale » → Représentant.es de l'aide sociale en Suisse Romande et Tessin

- **Niveau National**

- commission fédérale de l'enfance et la jeunesse à Berne → 20 membres, Expert.es dans le domaine de l'enfance et la jeunesse (professionnel.les et chercheur.es)
- journée National de la CSIAS « Enfants à l'aide sociale » → travailleur.ses sociaux.les, aux autorités et aux professionnel.les de l'aide sociale

JEU AVEC LES PROFESSIONNELS DE L'AIDE SOCIALE

Analyse des professionnel.les de l'aide sociale en tenant compte des savoirs expérientiels des E&J

- Les limites institutionnelles
- La posture professionnelle
- Le logique de l'intervention

Les limites institutionnelles

- Manque de temps disponible

« (Il faudrait) poser des fois des questions de base que plus personne n'a le temps de poser. C'est clair les assistants sociaux... entre les dossiers, y'a beaucoup ! Donc de voir l'enfant, c'est pas toujours possible, (même si parfois) ils accompagnent les parents. » (Professionnel-le de l'aide sociale)

- Circonférence de l'aide sociale et coordination

« Il faut aussi peut-être qu'on arrête de réfléchir « ah mais ça c'est pas de l'aide sociale » parce que nous on voit sur notre canton la protection c'est devenu hyper compliqué parce que « ah non ça c'est la protection de l'enfance » « ah mais ça c'est l'aide sociale » et au final les familles elles ont plus personne qui leur répondent parce que y'a personne qui a envie de prendre le dossier. (...) » (Professionnel-le de l'aide sociale)

- Espaces inadaptés

*« On a parlé de nos limites à nous professionnel-le-s, jusqu'où peut-on intervenir? Comment donner une capacité d'action aux professionnel-le-s mais également aux jeunes, aux enfants et notamment aussi leur donner la parole puisque je crois que c'est toi A. qui disait « traduire sans trahir ». (rires)
(Professionnel-le de l'aide sociale)*

La posture professionnelle

- Deux postures professionnelles vis-à-vis du cadre institutionnel

- **Militant.e** → qui cherche à « dépasser » les limites du système

« (...) Il y a la capacité d'action, c'est à dire comment on donne une capacité d'action aux jeunes mais aussi aux professionnels, parce que c'est aussi un enjeu. C'est à dire que si les jeunes, ils ne peuvent pas être représentés parce que c'est des voix qu'on n'entend pas, c'est aussi le rôle des professionnel-le-s de faire remonter cette problématique-là dans des agréments qui peuvent avoir un impact sur le cadre qui est utilisé. » (Professionnel-le de l'aide sociale)

- **Technicien.ne** → qui conçoivent leur action en référence strict au cadre légal

« Nous, on agit dans un cadre légal, on est tous des collaborateurs de l'Etat, on agit dans ce cadre légal. On est tenu de respecter ce cadre et ce cadre c'est le reflet de l'action démocratique. En fait, c'est le peuple qui a voté, qui a élu des parlementaires. Il y a des lois qui ont été faites, puis on agit dans le cadre de ces lois. » (Professionnel-le de l'aide sociale)

La posture professionnelle (suite)

- Inaction des professionnels face à des situations problématiques connues (exemple, les enfants proches aidants)

« Mais en fait tout le monde savait et personne ne s'est jamais occupé de nous (les enfants proches aidants). Et tout le monde savait qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas . Ça me questionne aussi pour les enfants à l'aide sociale. Finalement, tout le monde sait que potentiellement, ils vivent des discriminations, qu'ils ont des difficultés. Et puis en fait, qu'est-ce qu'on fait de ça ? »
(Professionnel-le de l'aide sociale).

- Instrumentalisation des E&J au profit de l'intervention professionnelle

« (Les enfants) fonctionnent souvent comme traducteurs (à l'aide sociale). Est-ce que c'est leur boulot ? Est-ce que c'est leur rôle en tant que gamins de venir (à l'entretien) et dire (aux parents) voilà ce que l'assistant veut que tu fasses et inversement. C'est pas leur rôle et ça c'est vraiment la famille à l'envers. » (Professionnel-le de l'aide sociale en référence à l'image « La famille à l'envers »).

La logique de l'intervention

- Volonté de changer de paradigme et sortir d'une logique d'activation des personnes jugées défaillantes

« (...) On a commencé à se dire que l'aide sociale devrait être un système de plein droit. Donc à l'instar des assurances sociales, (il faut) sortir de l'idée d'activation. »

- Passage d'une vision de minimum vital/existence et pratiques contrôlantes vers un modèle d'intervention renforçant les capacités des individus

« Penser l'individu au sein d'un collectif plutôt que de faire porter à un individu la responsabilité de tout ce qu'il lui arrive. »

« Parce que si la personne est dans cette situation-là, c'est de sa faute et ceux qui s'en sortent bien, c'est juste parce qu'ils ont du talent. Parce que, tant qu'on garde cette idée uniquement de méritocratie, on va difficilement pouvoir faire avancer la cause de la précarité. »

CONCLUSION

Potentiel des recherches action

- **Intervention**

- perspective du travail social : le constat n'est pas suffisant
- création d'espaces inclusifs pour une justice épistémique
- actions à différents niveaux (local, cantonal et national)
- communication : Vulgarisation scientifique & accessibilité des données à tou.tes



www.mavoixenimages.ch

- **Scientific**

- repenser la mesure de la pauvreté au prisme des savoirs expérientiels des E&J
- approche par les capacités qui permet de passer de la mesure de la pauvreté aux capacités/libertés devant être renforcées pour améliorer le bien-être des E&J

Recommandations : trois axes/piliers PEJ

PROTECTION

1. **Prise en considération systématique de l'intérêt supérieur de l'enfant**, pendant la durée de l'accompagnement social et lors de la prise de décisions, notamment sur des sujets tels que l'activité lucrative, respectivement l'insertion des parents, la formation des enfants, le logement de la famille et le prononcé de sanctions.
2. **Inscription des enfants dans la politique institutionnelle de l'aide sociale ainsi que dans le cahier des charges des assistant.es sociaux/les** afin de les visibiliser et de garantir un temps de travail réel et adéquat pour l'accompagnement effectif des enfants au sein des services. Formation des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux ainsi que des professionnel-le-s de l'aide sociale à cet accompagnement.
3. Du point de vue législatif, favoriser des révisions visant d'une part à **augmenter les prestations pour permettre la couverture des besoins des familles** qui doivent y recourir sur le moyen ou le long termes et d'autre part à **favoriser la participation des E&J dans la société**, y compris de celles et ceux en lien avec des services sociaux (voir ci-dessous, lit. B, encouragement).
4. **Mise en place de formations adéquates, pour les professionnelles et professionnels de l'aide sociale, sur les droits de l'enfant.** Cette formation permet aux praticien-ne-s d'acquérir les connaissances nécessaires pour comprendre et faire respecter les droits de l'enfant.
5. **Mise en place des systèmes de suivi efficaces pour évaluer l'impact des politiques sur la réduction de la pauvreté des enfants.** Ces systèmes doivent garantir une collecte précise des données en tenant compte aussi du vécu des enfants afin de permettre une évaluation continue des politiques et des programmes.

Recommandations : trois axes/piliers PEJ

ENCOURAGEMENT

- 1. Requalification des prestations circonstanciées dédiées à l'encouragement du développement de l'enfant (art. 11 Cst.) en prestations circonstanciées de couverture des besoins de base, afin qu'elles soient octroyées de plein droit à tous les enfants.**
- 2. Adoption d'une franchise plus large sur le revenu des apprentis, afin que l'argent gagné ne serve pas uniquement à la couverture du minimum d'existence de la famille.**

Recommandations : trois axes/piliers PEJ

PARTICIPATION

- 1. Développement d'espaces et des outils adaptés et non confrontant pour l'écoute, la récolte et la reconnaissance de la parole des E&J au sein des services de l'aide sociale, en tenant compte de l'asymétrie existante avec les adultes.**
- 2. Mise en place d'un système permettant d'évaluer la réelle prise en compte des opinions des enfants dans les politiques, les programmes et dans les principales décisions qui les concernent.**



www.mavoixenimages.ch



MERCI!

sylvia.garcia@hesge.ch
caroline.dubath@hesge.ch

Bibliographie

Biggeri, M., Mehrotra S. (2011). Child Poverty as Capability Deprivation: How to Choose Domains of Child Well-being and Poverty. Dans Biggeri, M., Ballet, J., & Comim, F. (Eds.). (2011). *Children and the capability approach*. Springer.

Garcia Delahaye S., Dubath C. (2024, sous presse). « La quête d'une écologie des savoirs sur la pauvreté infantile. Créativité et jeu dans les recherches participatives en travail social ». *Pensée plurielle*, N°59. 2023-2. (Open Access). (Peer-review).

Dubath, C., Garcia Delahaye, S., Patrizi E., Stanić, P. (2024, sous presse). « Enfants à l'aide de sociale: quelle place pour leur donner pour contrer la pauvreté ? » Dossier du mois. *Artias*. (Open Access). Mars 2024.

Garcia Delahaye, S., Decroux L., Frossard V., Mabillard J., (2023). « Ma Voix en images : une méthode favorisant la définition de politiques publiques avec des enfants et des jeunes ? ». In : Maeder, P., Chimienti, M., Cretton, V., Maggiori, Ch., Probst, I., Rullac, S. (dir.). (2023) "Innovation et intervention sociales. Impacts, méthodes et mises en œuvre dans les domaines de la santé et de l'action social ». *Questions sociales*. Editions Seismo. (Open Access). https://seismoverlag.ch/site/assets/files/19976/oa_9782883517646.pdf. (Peer-review).

Garcia Delahaye, S., Dubath, C. (2023). « Renforcement des liens familiaux dans le cadre de vacances accompagnées : pour un développement des capacités des mineurs placés et de leurs parents au-delà des situations de pauvreté ». *Revue française des affaires sociales*. « Protection de l'enfance et pauvreté » (Peer-review). <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2023-3-page-131.htm>

Garcia Delahaye S., Johnson L., Baba K.I., Mulaku L., Guhirwa M., Djabouhou M. et Abbi N. (2023). La pauvreté infantile à l'aune des recherches participatives artistiques en travail social : la voix des jeunes co-chercheur.e.s, *Écrire le social. La Revue de l'AIFRIS*. <https://doi.org/10.3917/esra.005.0072>. (Peer-review).

Gillet, J.-C. (1995). Animation et animateurs : le sens de l'action. Paris : L'Harmattan.

Schües C. (2016), « Epistemic injustice and children's well-being », *Justice, Education and the Politics of Childhood: Challenges and Perspectives*, 155-170.

Sen A. (2009), *The Idea of Justice*. Cambridge: The Belknap Press of Harvard University Press.